

11 novembre 2003, Québec

Allocution à l'occasion du dépôt d'une motion pour le Jour du Souvenir

Je demande le consentement de cette chambre pour présenter, conjointement avec le chef de l'Opposition officielle, la motion suivante :

Que l'Assemblée nationale souligne le jour du Souvenir et rende hommage à tous ceux parmi les nôtres qui ont servi en temps de guerre ou de paix précaire au 20e siècle ou en ce début de 21e; qu'elle se souvienne que par milliers, des hommes et des femmes de chez nous sont morts ou ont mis leur vie en péril pour la liberté et la justice en servant dans l'armée, la marine, l'aviation, la marine marchande ou dans les forces de maintien de la paix; et qu'elle observe deux minutes de silence en hommage à la mémoire des disparus et en signe de respect pour ceux qui sont revenus, ceux qui sont actuellement en mission ou ceux qui se préparent à partir...

Monsieur le Président,

Comme chaque année, nous prenons le temps de nous arrêter et de rendre hommage au courage, au sacrifice, des quelque 1,5 millions de Canadiens, dont des dizaines de milliers de Québécois, qui ont servi en temps de guerre et qui ont participé à des missions de maintien de la paix.

C'est un très grand privilège que celui d'être libre. Et si nous sommes libres aujourd'hui, c'est parce que nos semblables ont combattu et péri pour que leurs enfants et petits-enfants, dont nous sommes, puissent jouir du privilège de la liberté.

Aujourd'hui, nous accomplissons donc notre devoir d'État en nous souvenant des nôtres qui sont morts au combat et en nous recueillant avec les familles des disparus et avec les anciens combattants qui étaient leurs compagnons d'armes.

Ce jour du souvenir est aussi un jour où nous devons prendre conscience que la paix et la liberté, si elles fleurissent chez nous comme dans un printemps sans fin, n'en sont pas pour le moins fragiles.

Le 11 septembre 2001, nous avons tous été catastrophés de voir que la terreur pouvait traverser l'océan et rugir à nos portes. Ce jour-là, nous avons partagé l'angoisse et la frayeur qui sont encore le lot quotidien de millions d'êtres humains à travers le monde.

Notre liberté, notre paix et notre sécurité ne doivent jamais être tenues pour acquises, mais toujours nourries, promues et défendues. C'est dans cet esprit que nous devons saluer la mémoire de ceux qui se sont levés au péril de leur vie pour faire échec à la tyrannie.

Cette liberté que nous avons : liberté de mouvement, de parole et de pensée; liberté d'expression; liberté de voter pour qui l'on veut; liberté d'une justice juste; liberté de vivre comme on l'entend et d'éduquer ses enfants comme on le conçoit...

Cette liberté, ce n'est pas un cadeau du hasard et de l'histoire. Cette liberté, elle s'est gagnée dans le sang versé. Nous ne devons jamais l'oublier. Nous avons un devoir de mémoire et de reconnaissance.

Monsieur le Président,

Nous avons aujourd'hui, dans les tribunes, des Québécois qui sont des exemples de courage. Je tiens à les remercier et à leur exprimer la reconnaissance et le respect du peuple québécois; qu'ils aient combattu dans l'une ou l'autre des guerres où le Canada a été impliqué, qu'ils aient servi dans une mission de l'ONU, ou qu'ils aient aidé les leurs lors de catastrophes naturelles comme le déluge du Saguenay ou le grand verglas.

En ce jour du Souvenir, et devant les distingués invités qui sont dans les tribunes aujourd'hui, je veux dire que mon gouvernement est fier de ceux et celles qui se sont battus ou qui mettent leur vie au service des idéaux qui nous rassemblent.

Plus le temps passe, plus la mémoire des événements recule. Avec les années, nos anciens combattants vont paisiblement rejoindre ceux qu'ils ont laissés sur les champs de bataille d'Europe, de Corée et de combien d'autres contrées...

C'est d'ailleurs avec grand plaisir que je participerai après cette motion, au lancement du livre *Le Québec et la guerre* de l'historien, Jean-Marie Fallu, et édité par Les Publications du Québec.

Par son travail, il permettra à tous ceux et celles qui consulteront son œuvre de garder à la mémoire les efforts de ces gens ordinaires qui ont contribué à changer le cours de l'histoire.

Monsieur le Président,

Il est clair que selon la génération à laquelle nous appartenons, nous avons une appréciation différente du sacrifice, des événements passés et des faits d'armes des nôtres. Mais si nous avons un devoir de mémoire, nous avons aussi un devoir de conscience.

Nous célébrons cette année le 50e anniversaire de la fin de la Guerre de Corée. Il y avait des milliers de Québécois parmi les 20 000 Canadiens qui y ont combattu. Nous célébrons aussi le 60e anniversaire du début de la campagne d'Italie. Encore là, des milliers de Québécois ont participé à cette campagne historique.

L'histoire militaire fait partie de l'histoire de tous les peuples. On peut ne pas aimer cette idée. Elle peut être contraire à notre conception des choses. Mais on ne peut pas la nier. Cela fait partie de notre condition humaine, pour reprendre le mot de Malraux.

Nous renouvelons aujourd'hui le serment que nous avons fait, comme État, comme citoyens. Le serment de nous assurer que le sacrifice ne serait jamais oublié. C'est dans cet esprit nous avons déposé aujourd'hui, un projet de loi qui vise à protéger et à entretenir les sépultures des anciens combattants.

En ce jour du Souvenir, nous nous souvenons de ceux qui ont péri et combattu pour notre liberté. Mais en ce jour du Souvenir, nous saluons aussi l'engagement de milliers de nos concitoyens qui vont au-devant du danger pour que l'avenir du monde soit meilleur.

Ces hommes et ces femmes se nourrissent du souvenir pour s'investir et bâtir un avenir meilleur comme l'ont fait les anciens combattants. Le jour du Souvenir devient aussi un jour d'avenir.

Je dis aujourd'hui aux Québécois qu'ils doivent être fiers de ceux et celles qui s'engagent dans les Forces armées canadiennes, car ils ne vont pas à l'encontre du pacifisme des Québécois; ils en sont l'extension active; ils en sont le bras.

Lorsque les Québécois manifestent par milliers en faveur de la paix; ils doivent savoir et être fiers que des milliers des leurs risquent leur vie pour protéger la paix. Le Canada est un des très rares pays membre de l'ONU à avoir participé à toutes les missions de maintien de la paix. Depuis 1956, des milliers de Québécois participent à ces missions qui font taire les canons, qui remplacent la destruction par l'espoir et la peur par la joie.

Tous les hommes et les femmes du Québec qui s'engagent dans les Forces armées canadiennes méritent notre reconnaissance et notre admiration. Dans le contexte international actuel, les missions de paix qui leur sont confiées sont beaucoup plus délicates et beaucoup plus dangereuses que par le passé.

C'est ainsi qu'on parle de moins en moins de maintien de la paix, mais bien davantage d'imposition de la paix. C'est maintenant dans des zones extrêmement instables que se déploient nos soldats. La tournée des médias qu'a effectuée le général à la retraite Roméo Dallaire au cours des derniers jours a permis aux Québécois de voir dans quels périls pouvaient s'engager les nôtres et l'impuissance à laquelle ils devaient parfois se résoudre.

Plusieurs reviennent au pays éprouvés, marqués, souvent blessés psychologiquement. Nous en sommes conscients. Hier, notre gouvernement a présidé à la signature d'une entente entre le Centre hospitalier universitaire de Québec et le ministère des Anciens combattants afin de créer un centre d'excellence pour les personnes souffrant de trauma ou stress opérationnel dont le Syndrome de stress post traumatique à la maison Paul Triquet.

Monsieur le Président,

Dans quelques mois, la Garnison de Valcartier se videra de presque la moitié de son contingent. En janvier, 1 900 membres du 5e Groupe-brigade mécanisé seront déployés à Kaboul en Afghanistan. Ils agiront sous le commandement de Jocelyn Lacroix, qui hier était lieutenant-colonel et qui, ce matin, a été hissé au rang de brigadier-général. Le brigadier-général Lacroix est dans les tribunes aujourd'hui. Je le salue et le félicite.

Quelques semaines plus tard, en mars, 600 autres militaires seront déployés en Bosnie-Herzégovine. Il s'agit d'un des plus importants déploiements de soldats québécois depuis l'existence de la base de Valcartier. En tout, 2 500 hommes et femmes, souvent père ou mère de famille, laisseront derrière eux leurs familles dans l'inquiétude pour aller affirmer une des valeurs les plus profondes du peuple québécois : notre attachement à la paix.